

# Quantilly



JANVIER 2026

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Mairie de Quantilly • 7 place de l'Église • 18110 Quantilly  
📞 02 48 50 62 09 • 📩 mairie.quantilly@wanadoo.fr



## ÉLECTIONS MUNICIPALES ..... 4

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter à Quantilly les 15 et 22 mars 2026  
**INSCRIPTION** sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en mairie



## FOCUS : LES BUZANÇAIS ..... 12/13

## SERVICES PUBLICS & INFOS PRATIQUES ... 4/5

### TARIFS COMMUNAUX ..... 6



### TÉLÉPHONIE – LA FIN DU CUIVRE ..... 7

## PROJETS 2026 ..... 14

### VIE SCOLAIRE ..... 16 À 18



### VIVRE ENSEMBLE À QUANTILLY ..... 19

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ..... 20



### TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS ..... 10/11 ET 15

## CÉRÉMONIES ..... 21



### PARTAGE & CONVIVIALITÉ ..... 22



### REGARDS SUR L'ANNÉE ..... 23

#### ÉQUIPE MUNICIPALE :

Maire : Béatrice Damade  
1<sup>er</sup> Adjoint : Jean-Marc Briolant  
2<sup>ème</sup> Adjoint : Gilles Letourmy  
3<sup>ème</sup> Adjoint : Emmanuel Lagrange  
Conseillers municipaux : Jean-Charles Gordet, Vincent Teyssedre, Christelle Roblet, Annabel Monteiro, Valérie Thépin, Rodolphe Chemière.

Directrice de la publication : Béatrice Damade

Tirage : 300 exemplaires

Conception, réalisation et impression : [studioterracotta.fr](http://studioterracotta.fr)

Bien chers Tous,

A l'heure de tourner la page de 2025, une fois encore Quantilly continue d'évoluer avec sérénité et constance, pas à pas au fil des mois, nous avons poursuivi un travail attentif et utile : entretenir notre cadre de vie, renforcer la sécurité, adapter les équipements et embellir notre village, tout en préservant ce qui fait l'identité et le charme de Quantilly ; son caractère rural et sa qualité de vie.

Parmi les opérations les plus visibles, le chantier mené au hameau des Buzançais restera une étape importante de l'année 2025 et même du mandat. Après de nombreuses années de difficultés récurrentes, notamment lors de forts épisodes pluvieux, les habitants peuvent désormais vivre un cadre sécurisé et apaisé. L'ensemble des réseaux ont été refaits, les voiries ont été remises en état et les extérieurs ont retrouvé un visage agréable. Je veux ici remercier les riverains pour leur patience et leur coopération dont ils ont fait preuve pendant toute la durée des travaux.

Plus largement, 2025 a aussi été une année de continuité dans la gestion de la commune : entretien courant de la voirie, suivi des réseaux, interventions dans les bâtiments publics, aménagements de sécurité et accompagnement permanent de la vie locale. Rien de spectaculaire peut-être, mais beaucoup de concret, au bénéfice direct du quotidien.

Je souhaite également exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble des agents communaux, dont le travail discret est pourtant essentiel au bon fonctionnement du village. Qu'il s'agisse des services techniques, administratifs ou du personnel en charge de l'accueil périscolaire et de l'accompagnement de nos plus jeunes, leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement au fil des saisons constituent un appui précieux pour l'équipe municipale et un gage de qualité du service public local. La bonne coordination entre l'école et la mairie demeure à ce titre un pilier de la vie communale, auquel nous veillons avec attention.

Au fil des pages qui suivent, vous retrouverez une présentation claire des actions menées, des projets en cours de réflexion, ainsi que des moments de vie partagés sur la commune tout au long de l'année. Ce bulletin est le reflet fidèle du travail collectif conduit avec constance, dans l'intérêt de Quantilly.

En ce début d'année, je vous adresse, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de réussite et de projets accomplis, pour vous-mêmes et pour ceux qui vous sont chers.



“

**Je vous adresse,  
au nom de l'ensemble  
du Conseil Municipal,  
nos meilleurs vœux  
pour cette nouvelle  
année.**

Béatrice Damade

Maire de Quantilly

1ère Vice Présidente  
de la CC Terres du Haut Berry  
en charge du développement  
économique et des finances

Conseillère Départementale  
du Canton  
de Saint-Martin-d'Auxigny  
Vice présidente en charge du  
tourisme et de la promotion  
du territoire

### MAIRIE DE QUANTILLY

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h. Samedi de 9h à 12h  
02 48 50 62 09  
mairie.quantilly@wanadoo.fr  
www.mairiequantilly.fr

### PERMANENCE DU MAIRE

Le samedi matin et sur rendez-vous en semaine.

### ÉCOLE – ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

02 48 64 10 71

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY

02 48 64 75 75  
www.terresduhautberry.fr  
contact@terresduhautberry.fr

### ESPACE FRANCE SERVICES

Espace Simone VEIL  
3 route de Mery-ès-bois  
Saint-Martin-d'Auxigny  
02 48 55 00 60  
franceservicesstmartin@terresduhautberry.fr

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

www.departement18.fr

### CULTE CATHOLIQUE

L'Abbé Gilbert DAMPATY  
Presbytère de Saint-Martin-d'Auxigny  
09 64 06 48 73  
paroissesaintmartinmenetou@orange.fr

### GENDARMERIE

723 Rte d'Allogny  
18110 Saint-Martin-d'Auxigny  
Saint-Martin-d'Auxigny : 02 48 66 69 00

### CENTRE DE TRI LA POSTE

ZA des Petits Clais  
Saint-Martin-d'Auxigny  
02 46 08 40 01  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45,  
le samedi de 9h00 à 12h00

### SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC

Route de Villequier  
18800 Baugy  
02 48 26 16 22  
sgc.baugy@dgfip.finances.gouv.fr

### TRAVAILLEUR SOCIAL POLYVALENT

Maison Départementale d'Action Sociale Ouest  
Antenne de Mehun sur Yèvre  
14 rue Agnès Sorel à Mehun-sur-Yèvre  
02 48 25 23 30  
Horaires du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les prochaines élections municipales se tiendront en 2026.

Pour pouvoir voter à Quantilly, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

### QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Toute personne majeure de nationalité française (ou ressortissante d'un pays de l'Union Européenne pour les élections municipales), résidant dans la commune ou y payant des impôts locaux.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

- En mairie (avec pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois)
- Ou en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

### JUSQU'À QUAND ?

L'inscription est possible toute l'année, mais elle doit être faite avant le 6<sup>e</sup> vendredi précédent le scrutin pour être effective lors du vote, soit le 6 février 2026.

Contactez le secrétariat de mairie pour toute question ou vérification de votre situation électorale.

## COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS

### BAC NOIR PUCÉ : ORDURES MÉNAGÈRES

### BAC JAUNE : EMBALLAGES RECYCLABLES

papiers, emballages et briques en carton, emballages en métal, bouteilles et flacons en plastique, tous les autres emballages en plastique

### RAMASSAGE LE JEUDI SEMAINES IMPAIRES, SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR.

Calendrier de collecte 2026 (ramassage du camion-benne classique) disponible gratuitement sur le site de la communauté de communes : [www.terresduhautberry.fr](http://www.terresduhautberry.fr)

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### SUR INTERNET

## CONTACTS UTILES

#### ➡ PRÉ-DEMANDE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

service-public.fr > carte d'identité ou passeport.ants.gouv.fr

Puis déposer votre demande dans l'une des mairies habilitées : Aubigny-sur-Nère, Bourges (annexe du Val d'Auron), Châteauneuf-sur-Cher, Culan, Dun-sur-Auron, **Fussy**, la Guerche-sur-L'aubois, Léré, Lignières, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Amand-Montrond, Saint-Doulchard, Saint-Germain du Puy, Sancergues et Vierzon.

Certaines Mairies demandent de prendre rendez-vous au préalable. Cette démarche peut se faire en ligne.

#### ➡ PERMIS DE CONDUIRE > permisdeconduire.ants.gouv.fr

#### ➡ CARTES GRISES > immatriculation.ants.gouv.fr

#### ➡ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

#### ➡ EAU POTABLE

SAUR : 03 58 71 30 00

Astreinte : 03 80 45 18 18

#### ➡ ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Terres du Haut Berry :

02 48 64 64 21

Astreinte : 02 48 64 75 75

#### ➡ FIBRE

Berry Numérique

#### ➡ LIGNE ÉLECTRIQUE

Enedis

#### ➡ LIGNE TÉLÉPHONIQUE

Orange

dommages-reseaux.orange.fr

### EN MAIRIE

#### ➡ RECENSEMENT CITOYEN, MARIAGE, PACS, CIMETIÈRE, TICKETS RESTAURATION SCOLAIRE

### OBJETS ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS

Vous avez accès aux 3 déchèteries communautaires sur présentation de votre carte d'accès.  
Vous avez un nombre de passages inclus dans votre forfait, au-delà, ils vous seront facturés.

#### • Saint-Martin-d'Auxigny

Route de Méry-ès-Bois  
02 48 64 55 02

#### • Henrichemont

La Gare, route d'Achères  
02 48 26 78 32

#### • Rians

Chemin du Poiret  
02 48 64 43 35

	SAINT-MARTIN D'AUXIGNY	HENRICHEMONT	RIANS
LUN	Fermée	Fermée	9h00 - 12h00
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
MAR	9h00 - 12h00	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
MER	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
JEU	Fermée	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
VEN	Fermée	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
SAM	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00

HORAIRES ÉTÉ/HIVER : FERMETURE À 17H30 DU DERNIER DIMANCHE D'OCTOBRE AU DERNIER DIMANCHE DE MARS.

### VOUS POUVEZ DÉPOSER EN DÉCHETTERIES :



MÉTAUX



PLASTIQUES



BOIS



CARTONS



VERRES



DÉCHETS VERTS



HUILES DE VIDANGE



PNEUMATIQUES



DEEE



JOURNAUX / REVUES



TOUT-VENANT INCINERABLE



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES



RADIOGRAPHIES



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUE (DDS)



PILES ET ACCUMULATEURS



MOBILIER

### UNIQUEMENT À SAINT-MARTIN





## ➡ RESTAURATION SCOLAIRE

Report uniquement du coût de la Sté API Restauration soit 4.67€ le repas à compter du 1er janvier 2026 (tickets à acheter au préalable en mairie).



## ➡ LOCATION MATERIEL

Pour les habitants de Quantilly :  
1 table + 2 bancs = 5€

## ➡ SALLE DES ASSOCIATIONS

La salle des associations peut être louée aux habitants de Quantilly uniquement, au tarif de 50 € la journée, la caution demandée est de 200€.



## ➡ CENTRE SOCIOCULTUREL

½ jour : 120€ (extérieur 150€)  
1 jour : 150€ (extérieur 350€)  
2 jours : 230€ (extérieur 450€)  
3 jours : 250€ (extérieur 600€)

Location de la vaisselle : forfait de 25€

Les consommations d'électricité et de gaz sont facturées en fonction de la consommation.

## ➡ ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE

Pour répondre à la demande de la Caisse d'allocations familiales du Cher qui a participé au financement de l'accueil périscolaire, un tarif dégressif en fonction du quotient familial des parents des enfants est appliqué depuis le 1er janvier 2024.

Les tranches retenues du quotient familial sont :

- Tranche 1 : inférieur à 800 €
- Tranche 2 : de 800 à 1299€
- Tranche 3 : supérieur et égal à 1300€

	ARRIVÉE		DÉPART		
	Entre 7h15 et 8h00	Après 8h00	Avant 17h30	Entre 17h30 et 18h30	Entre 18h30 et 18h45
Tarif de référence ou tranche 3	1.20€	0.60€	1.30€	2.25€	2.50€
Tranche 2 (-8%)	1.10€	0.55€	1.20€	2.07€	2.30€
Tranche 1 (-16%)	1.01€	0.50€	1.09€	1.89€	2.10€

À défaut de présentation de justificatif fiscal, les tarifs de référence sont retenus.

Une pénalité de 1,20€ sera pratiquée pour tout dépassement au-delà de 18h45.



## ➡ CIMETIÈRE

Concession trentenaire de 1.40m de large : 400€

Columbarium : location une case

Habitant de la commune

15 ans : 600€

30 ans : 900€

Hors commune

15 ans : 1000€

30 ans : 1500€

## Jardin du souvenir :

Dépôt des cendres : non payant (inscription sur la stèle à charge de la famille)

## LA FERMETURE PROGRESSIVE DU RÉSEAU CUIVRE JUSQU'EN 2029

Le réseau cuivre va fermer, c'est vrai !

Cette fermeture progressive a été annoncée, dans le respect de la réglementation, en bonne coordination avec l'ensemble des opérateurs.

### MIEUX VAUT ANTICIPER SON PASSAGE AU TRÈS HAUT DÉBIT

Si les discours urgents et alarmistes relèvent du démarchage abusif, et si vous n'avez pas déjà changé, il est cependant recommandé d'anticiper et de ne pas attendre le dernier moment pour passer à la fibre ou à une autre solution !

#### ➤ ALORS, ANTICIPER SA MIGRATION RESTE LA MEILLEURE SOLUTION !

C'est vrai ! À terme, l'ensemble des communes sera concerné par la fermeture du réseau cuivre. Les fermetures techniques vont s'échelonner jusqu'en 2030.

Mais si la fermeture du réseau cuivre concerne tout le territoire, cela ne veut pas dire que votre accès cuivre fermera dès le mois prochain. Dans tous les cas, vous en serez préalablement informé par courrier.

### LE DÉMARCHAGE, OUI, MAIS LE DÉMARCHAGE ABUSIF OU LA FRAUDE, NON !

Certaines entreprises malveillantes se font passer pour Orange lors d'opérations de démarchage abusives afin de tenter de vous vendre un abonnement, vous soutirer de l'argent ou vous dérober des données personnelles.

Pour repérer ces usurpations d'identité, restez attentif à certains détails qui permettent souvent de distinguer une démarche légitime d'une tentative d'arnaque, tels que :

- Une faute ou une lettre en plus dans le nom dans l'e-mail
- Une adresse e-mail très longue et que vous n'avez jamais vue avant
- Un courrier ou un e-mail contenant des fautes d'orthographe ou un logo Orange de mauvaise qualité
- Un numéro de téléphone portable commençant par 06 ou 07

Ces signes constituent généralement la preuve d'une tentative de démarchage frauduleux.

## LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES ARNAQUES

Face à la multiplication des tentatives d'arnaques, adopter les bons réflexes vous aide à vérifier rapidement la légitimité d'un contact et vous évite de tomber dans le piège :

- Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire par téléphone, SMS ou e-mail.
- Ne transmettez jamais d'informations confidentielles (identifiants client, mots de passe, données fiscales ou bancaires). Aucun opérateur ne vous les demandera par téléphone ou par SMS.
- Vérifiez l'identité de votre interlocuteur lors d'un appel, et en cas de doute, composez le numéro du service client après avoir raccroché.
- Méfiez-vous des prétendues urgences. Un vrai service client ne vous menacera jamais d'une coupure immédiate pour obtenir un paiement instantané.
- Conservez une trace de l'échange, telle qu'une capture d'écran, un e-mail ou un SMS. Elle vous sera utile pour ensuite signaler la tentative de fraude.

## VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN DÉMARCHAGE ABUSIF ? SIGNALEZ-LE !

Pour faire preuve de prudence collectivement, n'hésitez pas à reporter ces démarchages abusifs auprès du gouvernement, sur les plateformes **SignalConso** ou **Cybermalveillance**.

Et si vous avez le moindre doute concernant votre abonnement Orange et le passage à la fibre, **contactez le 3900** (service gratuit + prix de l'appel).

## BILAN DES INVESTISSEMENTS DU MANDAT 2020/2025

## DÉPENSES - ÉGLISE EN TOTALITÉ

1 908 131€

CAPITAL À REMBOURSER  
AU 31/12/2025

156 122€

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT ET  
INVESTISSEMENT AU 31/12/2025

201 708€

*(chiffre qui sera validé lors du vote des comptes administratifs en février prochain)*

## RÉCAPITULATIF DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

MONTANT TOTAL  
DES SUBVENTIONS  
REÇUES

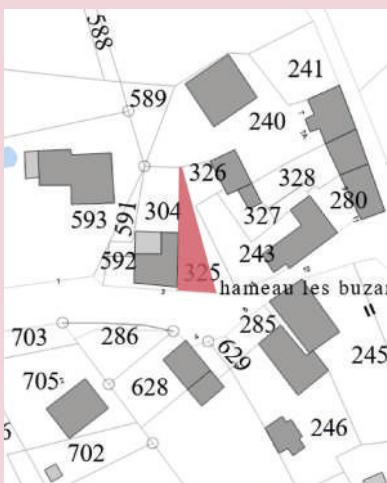
711 935€

EMPRUNT EN 2020  
SUR 15 ANS AU  
TAUX DE 0.53%

100 000€

PRÊT DE LA CAISSE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
TAUX 0% SUR 5 ANS (2024/2028)

50 000€

VENTE D'UNE  
PARCELLE AUX  
BUZANÇAIS (N°325)

1 800€

REMBOURSEMENT  
FCTVA

262 649€

REPRISE DE MATÉRIELS  
tracteur, voiture, broyeur,  
tondeuse

TOTAL : 7 400€



## AUTOFINANCEMENT

961 496€

## VENTE BÂTIMENT ANCIENNE ÉCOLE

75 500€

# RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## INFORMATIQUE MAIRIE

5 292€



## ÉGLISE PHASE 1 (DE 2019 À 2021)

329 060€

(subventionnée à  
hauteur de 33%)



## ÉGLISE PHASE 2 (DE 2021 À 2023)

303 315€

(subventionnée à  
hauteur de 76%)

## ÉCOLE ET CENTRE SOCIO DONT CHAUFFAGE + AMÉNAGEMENT ATELIER

**TOTAL : 54 489€**

(subventionnés à hauteur de 20%)

## MATÉRIEL ATELIER : TRACTEUR, ÉPAREUSE, TONDEUSE, OUTILS DIVERS

125 664€



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

398 307€

(subventionné  
à hauteur de  
65%)



## VOIRIES

358 144€

(subventionnées à  
hauteur de 38%)



## GESTION DES EAUX PLUVIALES AUX BUZANÇAIS

342 312 €

(subventionnée  
à hauteur de 35%)

L'année 2025 a été marquée par une série d'interventions concrètes sur le domaine communal, visant à améliorer la sécurité, l'écoulement des eaux et le confort du quotidien.

## ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES FOSSÉS

### → GRAVILLONNAGE DE LA ROUTE DES IMBERTS

Une reprise a été opérée sur ce secteur très emprunté, afin d'améliorer la circulation et la tenue de chaussée.



Pont route de la Dautillerie

### → CURAGE DE FOSSÉS COMMUNAUX

Plusieurs linéaires ont été repris dans l'année, permettant un meilleur écoulement des eaux et limitant les zones d'accumulation après pluies.



Talus du mur du cimetière

### → HYDROCURAGE DE TRAVERSÉES SOUS CHAUSSÉE

Des interventions ciblées ont été réalisées sur plusieurs points pour rétablir la capacité d'écoulement des ouvrages existants.

### → ENRACINEMENT DU TALUS DE SOUTÈNEMENT DU MUR DU CIMETIÈRE

Des végétaux ont été plantés pour retenir la terre de soutien au mur.

### → RÉFECTION DE L'ENTRÉE DU HANGAR



Parking du hangar municipal



## SÉCURITÉ À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE

### → POSE D'UN COUSSIN BERLINOIS

À l'entrée de la zone scolaire afin de réduire la vitesse des véhicules.

### → MARQUAGE AU SOL DES STATIONNEMENTS

Dans le centre-bourg, permettant un stationnement plus lisible et plus sécurisé aux abords des services et de l'école.



## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### → LOGEMENT DE LA MAIRIE : REPRISE DES LIEUX

La commune a repris possession du logement attenant, sans travaux immédiats.

Des réflexions sont engagées pour transformer à terme ce volume en salle du conseil adaptée et fonctionnelle, en lien avec les besoins de réunions et de travaux communaux.

# FOCUS TRAVAUX – HAMEAU DES BUZANÇAIS

## UN CHANTIER STRUCTURANT, ATTENDU DEPUIS LONGTEMPS !

### AVANT : UN PROBLÈME RÉCURRENT D'ÉCOULEMENT DES EAUX

Le hameau des Buzançais faisait partie des secteurs sensibles de la commune : lors de fortes pluies, l'eau s'écoulait difficilement et stagnait, entraînant nuisances, dégradations de chaussée, et inondations des habitations pour les riverains. Ces constats étaient partagés depuis plusieurs années lors des visites de terrain et des réunions publiques.

**L'enjeu était clair :** rétablir un écoulement efficace et durable, sécuriser la voirie et redonner au hameau une circulation agréable.



### APRÈS : UN HAMEAU APAISÉ ET SÉCURISÉ

Grâce aux travaux engagés sur toute la chaîne (réseau → fossés → voirie), le hameau bénéficie aujourd'hui :

- d'un écoulement maîtrisé des eaux, même en cas de pluie importante,
- d'une voirie en enrobé durable et confortable,
- d'un accès facilité aux propriétés,
- d'un cadre visuel plus agréable avec l'enfouissement des réseaux.

Ce chantier a également permis d'anticiper les besoins futurs, notamment l'arrivée de la  **fibre optique**, désormais disponible sur tout le hameau.



### PENDANT : UN CHANTIER COORDONNÉ ET COMPLET

#### ⚠️ Travaux de Décembre 2024 à Décembre 2025

Le chantier a mobilisé plusieurs entreprises et gestionnaires de réseaux. Les travaux ont concerné :

- Reprise complète du réseau pluvial et création d'un bassin de rétention
- Interventions sur l'alimentation en eau potable
- Création et reprise des fossés et des entrées de propriétés
- Pose de trottoirs et cheminements sécurisés
- Mise en enrobé de la voirie
- Réseau électrique, télécom et fibre en souterrain.

Ces opérations ont nécessité une coordination quotidienne avec les riverains pour l'accès aux propriétés et la circulation des véhicules.



# BUDGET & FINANCEMENT

## MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX

➡ À charge de la commune

- Le coût des études
- Les relevés topographiques
- L'achat du terrain
- La maîtrise d'œuvre et les travaux

399 880€ TTC

➡ Prise en charge  
Terres du Haut Berry

- Partie réseau d'eau potable gérée par la SAUR

59 611€ TTC

## CHIFFRE GLOBAL :

environ 460 000€ TTC  
pour nos 2 collectivités

➡ Prise en charge par le SDE  
(Syndicat Départemental  
d'Energie)

- Travaux d'enfouissement des réseaux électriques

31 667€ HT

➡ Subventions obtenues

- DETR (État) 99 750€
- Amendes de Police (Conseil Départemental et État) 20 050€

Ces aides ont permis de limiter l'impact sur le budget communal et d'engager un projet structurant pour l'avenir du village.



## MERCI AUX RIVERAINS !

La municipalité tient à remercier chaleureusement les habitants des Buzançais pour leur patience, leur compréhension et leur coopération tout au long du chantier.

Ce projet est le fruit d'un travail de terrain et d'une volonté constante : améliorer, petit à petit, le cadre de vie de chacune et chacun.

# AMÉNAGEMENTS URBAINS ET SÉCURISATION AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'ouverture en septembre dernier d'une nouvelle classe à Quantilly a entraîné une augmentation du nombre d'enfants accueillis chaque jour sur le site scolaire. Cette hausse des effectifs s'est accompagnée d'un trafic routier plus important aux horaires d'arrivée et de départ des élèves.

## PLUS D'ENFANTS = PLUS DE CIRCULATION = BESOIN DE PLUS DE SÉCURITÉ.

- ▶ Afin de garantir des accès fluides et sécurisés, plusieurs aménagements ont été réalisés en tenant compte de « l'accès pompiers » au fond du parking :
  - **Installation d'un nouveau coussin berlinois** pour réduire la vitesse des véhicules aux abords de l'école.
  - **Réfection du parking en enrobé teinté**, offrant une meilleure lisibilité des cheminements et un confort de stationnement.
  - **Marquage au sol des places de stationnement**, afin de limiter le stationnement sauvage et sécuriser les traversées piétonnes.
  - **Création d'une place réservée PMR**, facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite.
  - **Agrandissement du parking réservé aux enseignantes et au personnel communal**, permettant de libérer davantage d'emplacements pour les familles.

### ▶ Ces aménagements ont un objectif simple :

Sécuriser les déplacements de tous, et notamment des enfants, aux heures les plus fréquentées. La municipalité poursuivra son travail d'écoute et d'ajustements pour adapter les dispositifs aux besoins du terrain.



## DE NOUVELLES POUBELLES DE TRI SÉLECTIF

- ▶ Afin de répondre aux nouvelles normes nationales concernant le tri des déchets dans les espaces publics, la Communauté de Communes Terres du Haut Berry a proposé aux communes de participer à un **appel à projet** permettant de mutualiser l'achat de bacs de tri sélectif.

Quantilly a saisi cette opportunité pour améliorer la gestion des déchets et encourager les bons gestes du tri au quotidien, directement sur l'espace public.

- ▶ **8 nouvelles poubelles de tri sélectif** ont ainsi été commandées et installées sur des zones stratégiques : à proximité des bâtiments communaux, de l'école, des espaces de stationnement et des lieux publics fréquentés.

## TRANSFORMATION DU LOGEMENT DE LA MAIRIE

### → CRÉATION D'UNE SALLE DU CONSEIL ADAPTÉE ET FONCTIONNELLE

En 2025, la commune a repris possession du logement attenant à la mairie et du jardin derrière la mairie. Une étude d'aménagement est lancée pour :

- créer une salle de conseil fonctionnelle moderne et accessible,
- disposer d'un espace de réunion pour les élus et groupes de travail,
- offrir un lieu adapté aux rencontres avec les administrés.

### → ÉTAPE 2026

Étude + chiffrage + recherche de subventions + lancement du projet.



## CITY STADE - AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DE L'ESPACE NATURE

### → PROJET

Depuis la réalisation du chemin piétonnier le long de la RD en direction de Menetou-Salon, l'idée de prolonger cet aménagement jusqu'au City-Stade a naturellement émergé. L'objectif est de créer un véritable espace de détente et de loisirs, en cohérence avec l'usage déjà existant autour du terrain de sport.

L'« espace nature » pourrait ainsi accueillir du **mobilier adapté — tables, bancs, zones de repos destinées aux familles et aux enfants** — ainsi que des modules favorisant l'activité physique, comme **un parcours de santé ou des pauses sportives**. Ce projet vise à renforcer l'attractivité de ce secteur, en offrant un lieu intergénérationnel alliant convivialité et bien-être.

### → FINANCEMENT

Le financement de cette opération est d'ores et déjà inscrit dans le Contrat Régional de Territoire, en partenariat avec le PETR et la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, permettant l'obtention d'une subvention de 18 000 €. Sa réalisation pourra être finalisée au cours du prochain mandat.



L'année 2025 aura été marquée par un enjeu important pour le RPI : le maintien de conditions d'enseignement favorables pour nos élèves. Face à des effectifs devenus trop élevés pour fonctionner correctement sur 4 classes, la question d'une ouverture temporaire d'une 5<sup>e</sup> classe s'est rapidement posée au sein de notre RPI.

## UNE OUVERTURE INDISPENSABLE POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE

À la rentrée, les effectifs dépassaient les seuils recommandés par l'Éducation Nationale. Le risque était clair : classes surchargées, temps d'apprentissage réduit, et difficultés d'accueil pour les élèves en besoins particuliers.

Les communes de Saint-Palais et Quantilly ont étudié ce qu'elles pouvaient chacune proposer avec leur existant pour garantir un enseignement de qualité pour chaque enfant. Puis après une visite des lieux, en concertation avec les 2 mairies, les enseignantes et l'inspection académique, la décision a donc été prise, d'ouvrir une 5<sup>e</sup> classe du RPI à Quantilly.

Cette ouverture est temporaire : la projection des effectifs pour juin 2026 montre un départ de 16 élèves pour seulement 6 arrivées. L'effectif global pourrait donc redescendre, ce qui entraînerait mécaniquement un retour possible à 4 classes.

## UN CHOIX PÉDAGOGIQUE... MAIS AUSSI FINANCIER

Si cette solution permet d'assurer un climat scolaire serein, elle a un coût : aménagement du nouvel espace, organisation renforcée du service périscolaire et logistique spécifique de la pause méridienne.

Malgré ces contraintes, la commune a fait le choix de prioriser l'école et la réussite des enfants.

→ L'ouverture de cette classe supplémentaire est l'expression concrète d'une volonté : offrir à nos élèves les meilleures conditions d'apprentissage possibles.



## ADAPTER LES LOCAUX : UNE VRAIE MOBILISATION COMMUNALE

Cette création de classe a nécessité une réorganisation matérielle importante :

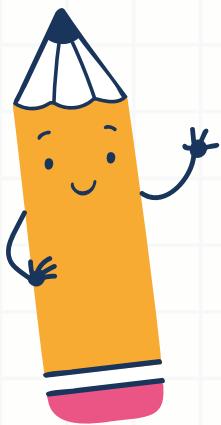
- la salle de restauration scolaire a été transformée en salle de classe provisoire,
- la restauration est désormais assurée au centre socio culturel, dont la cuisine permet de maintenir un service de qualité,
- les enfants se déplacent à pied entre les deux bâtiments, distants de quelques dizaines de mètres et en sécurité.

Cette adaptation rapide a été rendue possible grâce aux investissements réalisés ces dernières années, notamment la construction de l'accueil périscolaire à proximité immédiate de l'école et jouxtant l'arrière du centre socio culturel. Ce regroupement des équipements a facilité les trajets et les temps d'organisation.



# UNE 3<sup>E</sup> CLASSE À QUANTILLY POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE : UNE BELLE ANNÉE QUI SE CONSTRUIT ENSEMBLE

Rédaction : les enseignantes



## 64 ÉLÈVES

- CP-CE1 (23 élèves) avec Mme Emmanuelle Derrien
- CE2-CM1 (18 élèves) avec Mme Elsa Sallenave
- CM1-CM2 (23 élèves) avec Mme Sophie Langlais, *directrice*

Autour d'eux, toute une équipe veille au quotidien au bon fonctionnement et à la vie de l'école : un grand merci à Charlotte, Laure et Marie-Noëlle, présentes à la cantine et à la garderie.

Avec plus de 90% d'enfants qui déjeunent chaque midi, l'organisation est réelle, et leur disponibilité contribue largement au confort et au bien-être de tous.



Ces projets sont rendus possibles grâce à la collaboration étroite entre l'équipe éducative, les familles, l'Association Tous Pour l'Ecole et les municipalités.

Nous remercions chaleureusement chacun pour sa confiance, son aide et son engagement auprès des enfants.

## DES PROJETS QUI FONT GRANDIR

Au fil des semaines, les élèves vivront de nombreuses découvertes sportives, culturelles et citoyennes :

### → BOUGER ET APPRENDRE PAR LE SPORT

- Natation pour les CE2-CM2 à Henrichemont et des séances au gymnase de Saint-Martin d'Auxigny. Nous remercions la municipalité qui prend en charge les transports, facilitant ainsi ces apprentissages.

### → LIRE, COMPRENDRE, S'EXPRIMER

- Participation au Prix des Incorruptibles, pour donner le goût de la lecture et le plaisir de débattre.
- Réalisation d'une vidéo chorale dans le cadre de la semaine contre le harcèlement, pour réfléchir au respect et au vivre ensemble.

### → DÉCOUVRIR LA NATURE

- Sortie à l'Espace Naturel Sensible de Morogues, le 19 mai, avec des ateliers.

### → S'OUVRIR À LA CULTURE

- Sortie au spectacle « Fiesta » à Bourges, grâce au dispositif Passerelles des Arts.
- Découvertes régulières à la médiathèque d'Henrichemont.
- Et comme chaque année, la municipalité offre aux élèves une sortie au cinéma le mardi 2 décembre, pour aller voir Arco : un moment attendu et toujours apprécié !
- Enfin l'événement fort de l'année : un voyage à Paris pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 du 25 au 27 mars, avec la Tour Eiffel, le Louvre, la Cité des Sciences, le bateau-mouche... et même Versailles !



L'association Tous pour l'École rassemble les parents d'élèves du RPI de Quantilly – Saint-Palais.

Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons eu le plaisir de compter parmi nos adhérents 63 % des familles des enfants scolarisés. Un grand merci à toutes et tous pour votre engagement !

## NOS OBJECTIFS

Notre mission est simple : créer du lien et soutenir la vie scolaire de nos enfants.

- ➡ Organiser des moments festifs pour le plaisir des élèves, comme Halloween, qui a encore rencontré un franc succès cette année avec 65 enfants participants.  
D'autres rendez-vous comme : le spectacle de Noël et le carnaval.
- ➡ Soutenir les projets pédagogiques des écoles, à leur demande, afin d'enrichir les apprentissages et de favoriser les découvertes
- ➡ Mettre en place des actions de financement tout au long de l'année : ventes de produits locaux, et bien d'autres projets actuellement à l'étude.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est animée par une équipe de parents investis :

David ALONSO, Mathilde BAUCHET, Sylvie BONNIN, Cindy FERNANDES, Adeline LEROY, Élodie MAILLE, Jennifer MICHAUX, Claire NOUAILLE, Guillaume OBRY, Cécile PAGNY, Sofia PRAÇA, Élodie VIVIER et Anaïs ZEFNER.

Un grand merci à chacun d'eux pour leur implication et leur bonne humeur !

## CONTACTEZ-NOUS

Pour toute question, idée ou proposition, n'hésitez pas à nous écrire ou venir à notre rencontre :

- ➡ Boîtes aux lettres devant les deux écoles
- ➡ [touspourlecole.qsp@gmail.com](mailto:touspourlecole.qsp@gmail.com)
- ➡ Facebook : Tous Pour l'École



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale s'est tenue le 30 septembre 2025.

Ce fut l'occasion de dresser le **bilan des actions menées en 2024-2025**, dont certaines ont dû être annulées — comme le traditionnel carnaval, en raison du mauvais temps — mais aussi de **souligner le succès de notre animation "jeux en bois" lors de la fête de l'école cette année.**

Nous avons également évoqué les **perspectives pour 2025-2026**, notamment notre souhait de soutenir les classes de CE2, CM1 et CM2 dans la préparation de leur classe de découverte à Paris en 2026.

## REMERCIEMENTS

Nous adressons nos **remerciements chaleureux** aux **mairies de Quantilly et Saint-Palais** pour leurs **subventions** et la **mise à disposition des salles communales**. Nous espérons pouvoir compter sur leur soutien continu cette année encore.

Merci également à **tous les parents, enfants et habitants** qui participent à nos actions : votre présence et votre soutien font vivre l'association.

Ensemble, continuons à faire vivre de beaux moments pour nos enfants !

## ENTRETIEN DEVANT SON DOMICILE

Chaque habitant est responsable de l'entretien de l'espace situé devant son habitation :

- ➡ Désherbage des trottoirs et pieds de murs
- ➡ Balayage des feuilles et petits déchets
- ➡ Nettoyage après travaux ou tailles
- ⚠ Produits phytosanitaires interdits sur l'espace public

## NUISANCES SONORES - HORAIRES

Travaux de jardinage, bricolage, tondeuse, débroussailleuse...

- ➡ Du Lundi au Vendredi : 8h00-12h00 / 14h00-19h30
- ➡ Samedi : 9h00-12h00 / 15h00-19h00
- ➡ Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00

Merci d'éviter les nuisances sonores tôt le matin ou en soirée.

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : INTERDIT !

- ➡ Le brûlage des déchets végétaux (branchages, herbe, feuilles...) est strictement interdit.
- ➡ Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie.

Cette règle vise à limiter les nuisances et les risques d'incendie.

## ANIMAUX DOMESTIQUES

- ➡ Chiens tenus en laisse sur l'espace public
- ➡ Ramassage obligatoire des déjections

## DÉCHETS & TRI SÉLECTIF

- ➡ Sortir les bacs la veille au soir
- ➡ Rentrer les bacs après le passage
- ➡ Dépôts sauvages interdits
- ➡ Encombrants = déchetterie.

**MERCI !** En respectant ces règles, chacun contribue à maintenir une commune propre, agréable, sécurisante et accueillante.

## SÉCURITÉ ET ENTRETIEN DES HAIES ET ARBRES EN BORD DE VOIE

### UN DEVOIR DE VIGILANCE POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir les arbres et haies implantés sur son terrain et bordant une voie communale ou un chemin rural.

En cas de dommage lié à un défaut d'entretien, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

- ➡ La taille régulière des branches qui empiètent sur la chaussée ou gênent la visibilité.
- ➡ L'élimination des arbres fragilisés, menaçant de tomber.
- ➡ L'abattage des arbres morts, dont le maintien en bordure de route peut provoquer des chutes sur la voie.
- ➡ L'entretien du fossé et des buses d'entrée charrières lorsqu'ils sont propriétés du riverain.

### NOTRE DEMANDE

Nous invitons chaque propriétaire concerné à vérifier ses haies et ses arbres, notamment : arbres morts ou dépourvus de feuilles, branches surplombant la chaussée, végétation masquant un panneau de signalisation, poteau d'incendie, ou une intersection.

Votre geste d'entretien contribue à préserver la sécurité de tous : automobilistes, cyclistes, piétons et riverains.

**MERCI POUR VOTRE IMPLICATION DANS L'ENTRETIEN ET LA SÉCURITÉ DE NOS VOIES COMMUNALES !**

### CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Selon le **Code de la voirie** et le **Code rural** :

- Le propriétaire doit veiller à ce que sa végétation ne constitue pas un danger pour les usagers.
- La commune peut mettre en demeure le propriétaire d'effectuer les travaux nécessaires.

En résumé : la sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

## « BOIS BLANC » UNE ZONE D'ACTIVITÉS QUI CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ

Inaugurée en 2021, la zone d'activités de Bois Blanc est rapidement devenue un moteur du développement économique local. Pensée dès l'origine comme un projet structurant et stratégique, cette zone répondait à deux objectifs :

- ➔ offrir un foncier immédiatement disponible pour les entreprises,
- ➔ soutenir l'emploi et l'artisanat local en créant les conditions favorables à l'installation d'activités nouvelles ou au développement d'activités nouvellement créées.



L'installation de ces entreprises représente non seulement un investissement économique, mais aussi **une dynamique d'emploi et de services pour le territoire**. Chaque implantation génère des retombées positives : activité des entreprises locales (bâtiment, artisans, fournisseurs), consommation sur le territoire, fiscalité économique et rayonnement territorial.

Au-delà des chiffres, cette zone d'activités illustre la capacité de notre collectivité à anticiper, planifier et accompagner le développement local. Elle démontre qu'un territoire rural peut être attractif et innovant lorsque l'offre correspond aux besoins des entrepreneurs.

La commercialisation des parcelles restantes se poursuit. De nouveaux contacts sont en cours, confirmant l'intérêt grandissant pour cette zone. Nous continuons d'accueillir et de conseiller les porteurs de projets, avec la même exigence :

**favoriser une implantation réussie et durable.**

- ➔ Une zone d'activités pensée pour l'avenir
- ➔ Un engagement au service des entreprises
- ➔ Un impact direct sur l'emploi et la vie économique du territoire

Cette zone d'activités, permet de rendre notre territoire attractif, dynamique et tourné vers l'avenir.

## QUATRE ANS APRÈS SON OUVERTURE, LES RÉSULTATS SONT LÀ !

- ➔ 9 terrains ont d'ores et déjà été vendus, accueillant des entreprises aux profils variés — artisans, PME de production, activités de services...
- ➔ 5 permis de construire ont été délivrés, preuve d'un dynamisme soutenu et d'un marché particulièrement réactif.

Ce succès tient à plusieurs facteurs :

- ➔ Une localisation stratégique (accès rapide aux axes structurants RD 940, proximité d'un bassin de clientèle).
- ➔ Des terrains entièrement viabilisés immédiatement disponibles
- ➔ Un accompagnement personnalisé des porteurs de projets



## HOMMAGE À PIERRE REMANGEON

Figure majeure de Quantilly, Pierre Remangeon a profondément marqué l'histoire de notre commune. Arrivé en 1949, il entre au conseil municipal en 1971 et devient Maire en 1977. Il exercera cinq mandats successifs, soit 31 années au service de Quantilly, accompagné de son 1<sup>er</sup> adjoint Jacques Bailly.

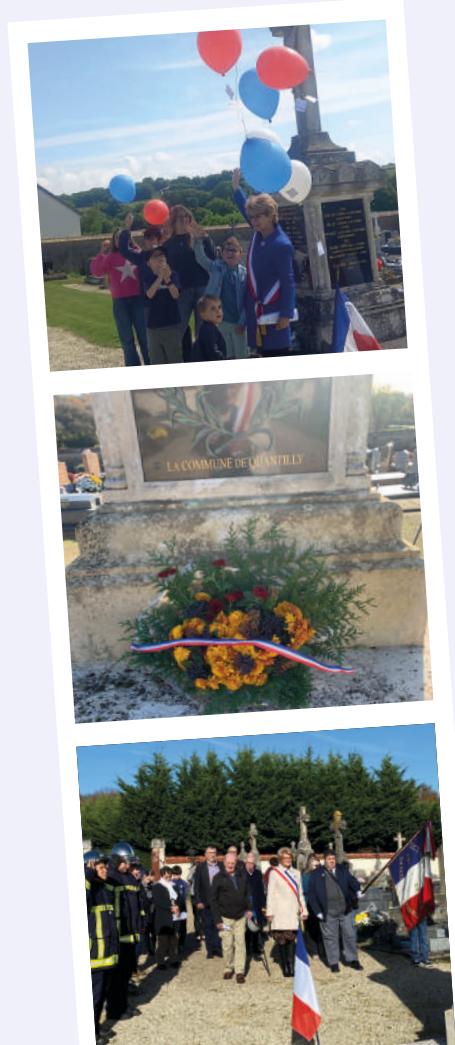


Être Maire dans une petite commune, c'est bien plus qu'un mandat : c'est une présence de chaque instant, une disponibilité totale et une attention à chacun. Avec simplicité, proximité et humanité, Pierre Remangeon a accompagné les habitants dans les joies comme dans les épreuves, toujours guidé par le sens du devoir.

Durant trois décennies, il a initié de nombreux projets structurants : électrification des cloches et de l'horloge de l'église, création de la cantine et de la garderie, construction du centre socioculturel, ... et, avec Saint-Palais, mise en place du Regroupement Pédagogique Intercommunal pour préserver nos écoles. Il œuvrait aussi à l'amélioration des routes et du cadre de vie.

Engagé au-delà de la commune, il fut également conseiller communautaire et président du syndicat d'eau potable. En 2007, il reçoit la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon or.

Le Conseil municipal adresse à son épouse Monique, à ses enfants et à sa famille ses pensées sincères et toute sa gratitude.



## DEVOIR DE MÉMOIRE : 8 MAI - 11 AOÛT - 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la commune de Quantilly a rendu hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix.

- ➡ Le **8 mai**, nous avons célébré l'anniversaire de la Victoire de 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette cérémonie rappelle les sacrifices consentis pour que nous puissions vivre libres et en paix. Les **enfants de Quantilly** ont effectué un **lâché de ballons** pour célébrer les 80 ans.
- ➡ Le **11 août**, nous nous sommes retrouvés sur la place du village pour honorer la **mémoire de deux maquisards fusillés ici en 1944**. Leur courage et leur engagement pour la Résistance restent un symbole fort de l'histoire de notre commune et de notre attachement à la liberté.
- ➡ Le **11 novembre**, nous avons commémoré l'Armistice de 1918 et rendu hommage à tous les soldats morts pour la France. En déposant une gerbe au monument aux morts, nous avons associé à notre hommage les générations passées et futures.

À travers ces moments de recueillement, Quantilly continue de faire vivre le devoir de mémoire.

**PARCE QU'UNE COMMUNE QUI SE SOUVIENT,  
EST UNE COMMUNE QUI GRANDIT.**

## NAISSANCES

- 12 mars 2025 - Ethan LEFORT**  
2 la Salette
- 14 juin 2025 - Agathe MILAVEAU**  
2 La Rabelette
- 10 juillet 2025 - Noah BONDON**  
11 les Crots de Vaux

## DÉCÈS

- 8 janvier 2025 - Jean-Luc LEGROS**  
18 les rousseaux
- 16 février 2025 - Michel PERRICHON**  
2 La Rabelette
- 24 février 2025 - Patrick ROBINET**  
11 Les Buzançais
- 14 juin 2025 - Barthelemy MACHADO**  
1 La Ronde
- 29 juillet 2025 - Pierre REMANGEON**  
3 Les Germaisons
- 20 octobre 2025 - Olivier RIBIERE**  
6 La Ronde

## NOUVEAUX HABITANTS

Mélissa POIRE et Antoine CLIQUOTAUX  
24 Les Bonsgages

Virginie JARRET et son fils  
8 Les Bonsgages

LAGRANGE Florence et ses enfants  
4 Place de l'Eglise

Capucine DE BEAUREPAIRE et son fils  
13 Place de l'Eglise

Benjamin DEMOULE  
14 Route de Paris

Marie-Anaïs GUICHARD, Adrien LOPES  
et leurs enfants  
6 Les Imberts

Marie PEREIRA et Louis BILLAQUOIS  
8 Les Imberts

Benjamin DEMOULE  
14 Route de Paris



## REPAS DES ÂINÉS 2025 : UN MOMENT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ



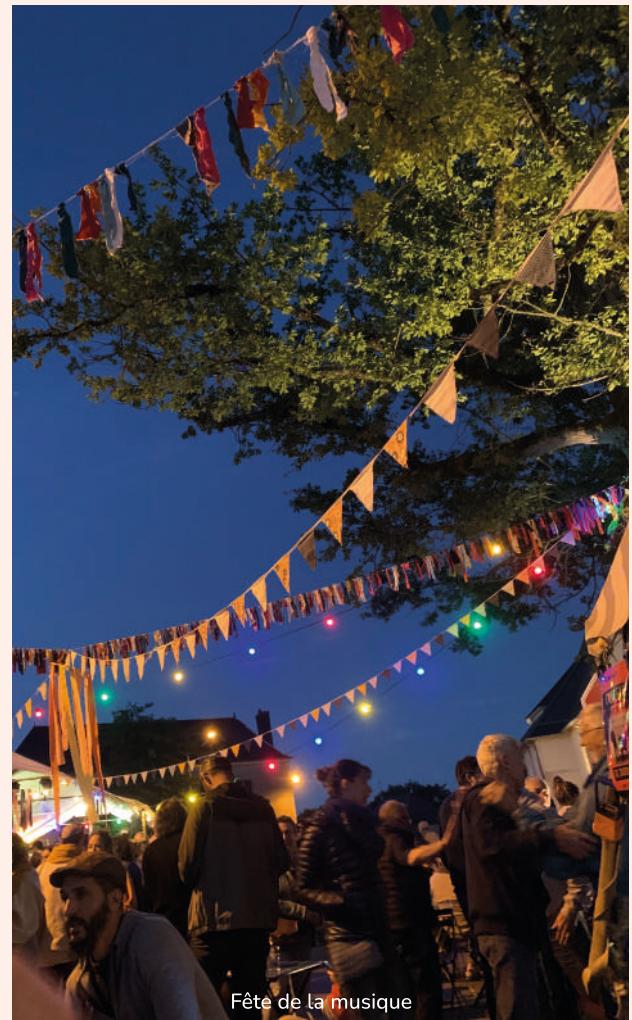
Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés a réuni nos habitants de plus de 70 ans pour un moment chaleureux et convivial. C'est dans une salle joliment décorée que les convives ont pris place autour de grandes tables, dans une ambiance simple, joyeuse et pleine de bonne humeur.

Ce rendez-vous, devenu incontournable, est bien plus qu'un repas : c'est un temps d'échanges, de retrouvailles et parfois même de découvertes. Certains ne s'étaient pas vus depuis longtemps et ce fut l'occasion de reprendre le fil des conversations, de partager des souvenirs et de créer de nouveaux moments complices. Les rires, les discussions animées et la bonne humeur ont rythmé l'après-midi. Le menu, préparé avec soin par un traiteur local, a été apprécié de toutes et de tous. Entre plats généreux et desserts gourmands, les assiettes étaient aussi conviviales que les conversations. L'après-midi s'est poursuivi autour d'un café prolongé, accompagné de quelques pas de danse ou de chansons improvisées.

Soucieux de n'exclure personne, le Conseil municipal a tenu à penser également à celles et ceux qui, pour des raisons de santé ou d'emploi du temps, n'ont pas pu participer au repas. Un bon d'achat leur a été remis, afin qu'ils puissent malgré tout profiter d'une attention de la part de la commune.

Au-delà du plaisir d'être ensemble, ce repas témoigne d'une valeur à laquelle nous sommes profondément attachés : prendre soin de nos aînés et cultiver le lien entre les générations. La municipalité remercie chaleureusement les membres du conseil municipal qui ont contribué à l'organisation et au service, ainsi que toutes les personnes présentes pour leur participation et leur bonne humeur.







Retrouvez l'actualité de  
**la Commune**  
sur l'application



 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**



**100% GRATUIT    100% ANONYME    0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Suivez le guide pour télécharger  
simplement l'application et recevoir  
nos actualités en temps réel

**1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



**2** Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

**3** Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

**4** Enfin, cliquez sur le  pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.  
Bonne utilisation !

**BONNE UTILISATION !**

Encore plus simple,  
scannez pour  
télécharger l'appli !



**TERRES DU  
HAUT BERRY**  
Communauté de Communes

Mairie de Quantilly • 7 place de l'Église • 18110 Quantilly

📞 02 48 50 62 09 • 📩 mairie.quantilly@wanadoo.fr